

Ministry of Infrastructure

Office of the Minister

5th Floor, 777 Bay Street
Toronto, Ontario M7A 2E1
Telephone: 416-314-0998

Ministère de l'Infrastructure

Bureau du ministre

777, rue Bay, 5^e étage
Toronto (Ontario) M7A 2E1
Téléphone: 416-314-0998



2 octobre 2020

M. Christopher Voutsinas
Président du conseil d'administration
Société ontarienne des infrastructures et de l'immobilier (Infrastructure Ontario)
1, rue Dundas Ouest, 20^e étage
Toronto (Ontario)
M5G 1Z3

Cher M. Voutsinas,

Alors que vous commencez à planifier l'exercice 2021-2022, j'ai le plaisir de vous écrire, en votre qualité de président d'Infrastructure Ontario (IO), pour vous faire parvenir une lettre exposant les attentes pour l'année à venir. Conformément aux exigences de la Directive concernant les organismes et les nominations, cette lettre définit les attentes relatives à IO pour l'exercice 2021-2022.

Au cours de l'exercice 2020-2021, IO a continué à réaliser de grands projets de partenariats public-privé (P3), trois projets ayant été pratiquement achevés, cinq projets étant parvenus à l'étape de clôture des comptes et cinq projets ayant fait l'objet d'une passation de marché. Depuis sa création, IO a mis sur le marché plus de 130 grands projets de P3.

IO a également soutenu les priorités du gouvernement en matière de transport en commun en développant une approche novatrice de Communautés axées sur le transport en commun pour les quatre lignes de métro prioritaires. Tout au long de l'année, IO a fourni des conseils stratégiques à divers ministères et agences gouvernementales, expliquant comment la création de partenariats stratégiques avec le secteur privé pouvait contribuer à une prestation plus efficace des services publics.

Le programme de prêts d'IO a continué à fournir un financement abordable et à long terme aux clients du secteur public pour les aider à renouveler leurs infrastructures et à revitaliser leurs communautés. Au cours du dernier exercice, le programme de prêts a approuvé 89 nouveaux prêts d'une valeur d'environ 422 millions de dollars, ce qui porte la valeur totale des prêts approuvés depuis la création du programme à plus de 10,8 milliards de dollars au 31 mars 2020.

IO a continué à moderniser et à améliorer le portefeuille immobilier provincial tout en réduisant la taille de ses avoirs, notamment en poursuivant le travail de gestion du contrat du Projet de reconstruction du complexe Macdonald, afin de transformer le centre des opérations gouvernementales à Queen's Park, à Toronto.

Au cours de l'année écoulée, l'organisme a également pris en charge de nouvelles activités, notamment l'évaluation de propositions d'infrastructure spontanées du secteur privé dans un nouveau cadre gouvernemental.

Les organismes régis par le conseil d'administration de l'Ontario sont des partenaires essentiels pour assurer la prestation de services de haute qualité aux Ontariens. Le travail que vous et vos collègues membres du conseil d'administration entreprenez pour définir les buts, les objectifs et l'orientation stratégique d'IO garantit que la province reçoit les meilleurs conseils et services relativement aux projets d'infrastructure provinciaux. Je vous remercie pour votre volonté de servir et pour le travail acharné que vous et le conseil d'administration accomplissez au nom de tous les Ontariens.

Faisant partie du gouvernement de l'Ontario, IO est censé agir dans le meilleur intérêt des Ontariens en étant efficace et en offrant un bon rapport qualité-prix aux contribuables. Cela comprend ce qui suit :

1. Compétitivité, durabilité et gestion des dépenses

- Respecter le budget d'IO.
- Déterminer et saisir les occasions de pratiques novatrices et/ou d'amélioration de la durabilité des programmes.
- Déterminer et rechercher des gains d'efficacité et des économies.
- Se conformer aux directives applicables relatives à la centralisation de la chaîne d'approvisionnement, aux mesures provisoires en matière d'immobilier et aux critères de localisation des bureaux de l'organisme.

2. Transparence et responsabilité

- Maintenir un système efficace de contrôles internes, et le respect des politiques et directives gouvernementales applicables, afin de garantir une utilisation prudente des fonds publics dans les opérations de l'organisme.
- Se reporter au protocole d'entente entre le ministre de l'Infrastructure et le président au nom d'IO, en tant que principal accord administratif qui reflète les pouvoirs, les autorités et les responsabilités tels qu'ils sont définis dans les lois, les règlements, les directives et les politiques qui s'appliquent.
- Se conformer aux exigences de la Directive concernant les organismes et les nominations et réagir aux constatations des audits, le cas échéant.
- Respecter les directives et les politiques gouvernementales applicables et garantir la transparence et la responsabilité en matière de déclaration.
- Déterminer les compétences, les connaissances et l'expérience appropriées nécessaires pour soutenir efficacement le rôle du conseil d'administration dans la gouvernance et la responsabilité de l'organisme.

3. Gestion des risques

- Élaborer et mettre en œuvre un processus efficace pour l'identification, l'évaluation et l'atténuation des risques, y compris la planification et l'intervention face aux situations d'urgence telles que la pandémie de COVID-19.

4. Gestion de la main-d'œuvre

- Optimiser les effectifs d'IO pour permettre la réalisation efficace et effective des priorités du gouvernement tout en améliorant les normes de service aux clients.
- Rationaliser les fonctions de post-marché afin de garantir que toutes les ressources disponibles sont réorientées vers les services de première ligne essentiels dont dépendent les Ontariens.

5. Collecte de données

- Soutenir le ministère de l'Infrastructure pour améliorer et élargir les données des projets afin de soutenir une prise de décision fondée sur des données probantes.
- Fournir au ministère de l'Infrastructure un accès direct aux systèmes d'information pour alimenter la base de données Ontario construit et atteindre les objectifs de l'initiative de modernisation future de l'état en matière de gestion des immobilisations.
- Améliorer la manière dont IO utilise les données dans la prise de décision, l'échange de renseignements et la déclaration, notamment en exploitant les solutions de données disponibles ou nouvelles afin d'éclairer l'établissement de rapports.
- Soutenir la transparence et l'échange des données avec le ministère, le cas échéant.

6. Prestation numérique et service à la clientèle

- Explorer et mettre en œuvre des stratégies de numérisation ou de modernisation numérique pour la prestation de services en ligne et continuer à respecter et à dépasser les normes de service à la clientèle.
- Utiliser diverses approches ou divers d'outils pour assurer la prestation de services dans toutes les situations, y compris dans le contexte de la pandémie de COVID-19.

IO a un bilan clair en matière d'innovation et s'engage à établir des partenariats pour moderniser les biens publics de l'Ontario et réaliser des projets dans les délais et les budgets impartis. Cette expertise est d'autant plus essentielle que le gouvernement s'efforce d'atténuer les effets de la pandémie de COVID-19 en cours, de s'y adapter et d'en tirer les leçons.

À cette fin, en plus de ces priorités à l'échelle du gouvernement, j'attends qu'IO réalise les priorités clés suivantes pour l'exercice 2021-2022 :

1. Exécuter des transactions qui permettent d'obtenir la meilleure valeur pour les biens du gouvernement et de réaliser efficacement les grands projets d'investissement

- Continuer à réaliser les projets d'infrastructure prioritaires, les transports en commun, les autoroutes, les soins de santé et autres sur le réseau historique de partenariats public-privé (P3) de la province, notamment :
 - soutenir le ministère des Transports et Metrolinx dans la réalisation des quatre projets de métro prioritaires de la province dans la région du Grand Toronto et de Hamilton;
 - soutenir le ministère de la Santé et les hôpitaux dans la réalisation de projets prioritaires, par exemple, le réaménagement de l'hôpital Memorial du comté de Prince Edward, l'Autorité de Santé de la région Weeneebayko, le projet d'investissement de l'hôpital South Niagara du Système de santé de Niagara.
- Améliorer le modèle de P3 pour accroître la concurrence et promouvoir l'innovation dans la réalisation de grands projets d'infrastructures publiques, ainsi que pour déployer un ensemble plus large de stratégies de passation de marchés.
- Continuer à générer de la valeur pendant la durée de vie des contrats de P3 en passant par la phase d'exploitation et de maintenance selon les directives.
- Faire progresser l'approche renforcée fondée sur les partenariats, notamment le modèle de fourniture rapide d'infrastructures afin de tirer parti des projets pilotes réussis qui ont déjà été entrepris.

- Continuer à travailler avec le ministère de l'Infrastructure pour examiner et comprendre la capacité actuelle du marché en ce qui concerne la réalisation de grands projets d'infrastructures publiques.
- Continuer à travailler avec les partenaires gouvernementaux pour donner forme aux projets d'investissement en
 - poursuivant la participation à la planification des immobilisations avec les partenaires ministériels;
 - lançant, selon les directives du gouvernement, des concours de développement conjoint et d'autres formes d'approches novatrices en matière d'approvisionnement qui visent des résultats politiques précis.

2. Continuer à développer des solutions commerciales novatrices pour les priorités gouvernementales

- Continuer à fournir des conseils et des services commerciaux liés aux ministères, aux organismes et aux entités du secteur public élargi sur des questions financières, stratégiques ou autres, y compris sur l'élaboration, l'évaluation, la structuration et la négociation de transactions commerciales.
- Selon les directives, continuer à soutenir les occasions de modernisation des services, en particulier celles qui doivent être évaluées et exploitées de manière centralisée par le gouvernement.

3. Continuer à développer les biens fonciers provinciaux

- Continuer à déterminer et à poursuivre les occasions de génération de revenus et les pratiques novatrices soutenant le plan des gouvernements visant à construire un nouveau transport en commun durable grâce à la mise en œuvre du programme Communautés axées sur le transport en commun.
- Continuer à travailler pour soutenir le développement des biens fonciers provinciaux par : a) des communautés axées sur le transport en commun; b) des occasions comme la Place Ontario; et c) une utilisation réfléchie des terrains excédentaires pour d'autres priorités gouvernementales comme les soins de longue durée.
- Sous réserve de la délégation de pouvoir du ministre des Services gouvernementaux et des Services aux consommateurs, étudier les possibilités de biens fonciers dans le cadre du portefeuille immobilier général.

4. Soutenir l'intervention du gouvernement face à la pandémie de COVID-19

- Continuer à soutenir l'intervention du gouvernement face à la COVID-19, notamment en développant des solutions novatrices pour répondre aux besoins en infrastructures essentielles.
- Travailler avec le ministère de l'Infrastructure, le ministère des Transports, Metrolinx et d'autres ministères relatifs aux immobilisations pour évaluer et gérer efficacement les risques relatifs aux finances et au calendrier des grands projets en cours résultant de la COVID-19.
- Soutenir, selon les directives du gouvernement, une politique provinciale en matière de biens immobiliers et d'infrastructures pour aider les municipalités qui sont profondément touchées par les répercussions de la pandémie.

5. Continuer à fournir le programme de prêts d'Infrastructure Ontario

- Continuer à fournir le programme de prêts conformément aux objectifs stratégiques de la province pour le programme et continuer à mobiliser les partenaires de prêt actuels et potentiels pour s'assurer qu'ils sont au courant des exigences d'admissibilité et de solvabilité et des étapes à suivre pour obtenir un prêt, ainsi que des exigences de déclaration pendant les prêts.

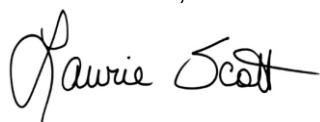
- Conseiller le ministère sur l'expansion potentielle du programme de prêts, notamment en travaillant avec d'autres organisations, comme la Banque de l'infrastructure du Canada, pour explorer les possibilités d'étendre les prêts aux secteurs actuellement inadmissibles.
- 6. Fournir des services administratifs sur d'autres programmes sous la direction du ministre de l'Infrastructure**
- Soutenir le ministère de l'Infrastructure dans la mise en œuvre du programme de propositions spontanées du gouvernement. Selon les besoins, IO aidera les ministères à évaluer toute proposition spontanée et à formuler des recommandations quant à la planification, à l'approvisionnement ou à la transaction.
 - Soutenir l'expansion de l'infrastructure à large bande et améliorer la connectivité dans les communautés de la province.
 - Administrer le Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées et le programme de subventions pour le gaz naturel en coopération avec le ministère de l'Infrastructure jusqu'à l'achèvement des programmes.
 - Soutenir le ministère de l'Infrastructure dans l'amélioration continue des infrastructures publiques, les résultats en matière d'approvisionnement des projets et l'amélioration continue de l'inventaire des actifs liés aux infrastructures du gouvernement.
 - Fournir au secteur public élargi des conseils et des services liés aux projets immobiliers.
- 7. S'engager dans l'amélioration continue de la prestation de services de la manière la plus efficace possible**
- Travailler avec le ministère de l'Infrastructure pour mettre en œuvre les recommandations de la révision du ministère de l'Infrastructure afin d'assurer la prestation la plus efficace et la plus efficiente de services qui répondent aux objectifs du gouvernement et d'améliorer la responsabilité et la transparence des activités d'IO.
 - Travailler avec les partenaires gouvernementaux pour obtenir le recouvrement intégral des coûts de tous les projets, programmes et initiatives à venir, à mesure qu'IO s'éloigne des engagements à coûts fixes.

En plus des priorités clés susmentionnées, IO continuera à assumer ses responsabilités permanentes et à exécuter la délégation de pouvoir existante en ce qui concerne les biens de l'État dans le cadre du portefeuille immobilier général, sous la direction et la supervision du ministre des Services gouvernementaux et des Services aux consommateurs.

Je me réjouis d'une nouvelle année de succès grâce au soutien et à l'engagement continu d'IO dans le plan d'infrastructures de la province, afin d'offrir des projets d'infrastructure et des services de conseil efficaces et résilients en Ontario.

Je vous remercie, vous et vos collègues du conseil d'administration, pour votre soutien continu et vos précieuses contributions.

Cordialement,



L'honorable Laurie Scott
Ministre de l'Infrastructure